



Monsieur,

La pression exercée par l'opinion publique internationale sur le gouvernement du Brésil commence à être ressentie vivement par ce dernier. Les militaires ont donné des instructions à leurs Ambassadeurs dans le monde entier pour démentir par la voie de la presse les nombreux témoignages qui ont été publiés sur le mauvais traitement dont font l'objet les prisonniers politiques. La presse brésilienne, strictement censurée, ne ménage pas ses attaques contre ceux qui s'efforcent de porter à la connaissance mondiale les crimes commis dans nos prisons. Des déclarations officielles ont, enfin, et pour la première fois, abordé cette question. C'était toutefois pour démentir l'existence de la torture!

Il est visible que la connaissance publique des méthodes employées par le pouvoir gêne les militaires brésiliens dans leurs relations avec les pays étrangers. Mais ce n'est pas la dénonciation de ses crimes qui peut faire tomber un régime criminel. Papa Doc Duvalier se maintient ferme au pouvoir, béni par le rapport Rockefeller. Une rafale de mitrailleuse a tué Trujillo, mais son successeur vient de gagner "les élections". La théorie de Roosevelt sur les dictateurs latino-américains continue à être valable pour le gouvernement des USA : "Ce sont des bandits, mais ce sont NOS bandits".

La chute de la dictature au Brésil sera l'oeuvre du peuple brésilien et de ses organisations de résistance. Mais l'opinion publique internationale joue un rôle non négligeable et il est important qu'elle continue à être pleinement informée.

FRONT BRÉSILIEN d'INFORMATION

Alger, le 15 Juin 1970

Bulletin n° 10 - BP N° 5 Plateau Saulière

Simultanément aux opérations visant individuellement tout un ensemble de personnes hostiles à la politique suivie pour le pouvoir - mise à la retraite de plus de 150 professeurs universitaires, dénonciation des contrats de travail de centaines de chercheurs (au seul Institut Oswaldo Cruz, le centre de recherches de médecine tropicale le plus important de l'Amérique latine, 10 chercheurs ont été privés en

40 P. 8029



avril dernier de leurs droits politiques), expulsion de milliers d'étudiants des universités, arrestations par milliers, torture systématique des personnes arrêtés, etc., les forces armées se sont engagées dans la voie de l'élaboration et de la diffusion généralisée d'une idéologie à l'usage du peuple, par incorporation obligatoire dans les programmes de l'enseignement à tous les niveaux.

Une présentation sommaire du document récemment publié par le gouvernement brésilien sur l'Education Morale et Civique figure ci dessous. Elle permettra aux lecteurs de ce bulletin (page 4 a 5) de reconnaître cette même idéologie.

#### DECRET-LOI 869 - UNE TENTATIVE D'ENCADREMENT FACISTE DE LA JEUNESSE

Le Décret n° 869, en date du 12 septembre 1969, signé par les ministres militaires RADEMAKER GRUNEWALD (Marine, actuel vice-président de la République), AURELIO LYRA TAVARES (Armée de terre, actuellement détaché comme ambassadeur à Paris), MERCIO DE SOUZA MELLO (Armée de l'Air) - et finalement, en lettres minuscules et petits caractères dans le texte officiel, par TARSO DUTRA, à l'époque ministre de l'Education, a créé la COMMISSION NATIONALE DE MORALE ET CIVISME ainsi que la CROIX DU MERITE DE L'EDUCATION MORALE ET CIVIQUE, "destinée à des personnalités qui feraient preuve d'efforts particuliers et d'un notable dévouement à la cause de l'Education Morale et Civique". La COMMISSION ainsi créée, composée d'un général, d'un amiral et de 6 professeurs, sous la présidence de l'un des membres militaires, a été chargée d'élaborer les normes pour cet enseignement et les Programmes de base. Le CONSEIL FEDERAL DE L'EDUCATION (Chambres de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Primaire et Secondaire) formé de 21 conseillers, professeurs d'Université, a approuvé, le 2 février 1970, le document de base élaboré par la Commission de Morale et Civisme, sanctionnant ainsi indirectement le Décret Militaire et devenant par le fait même corresponsable du code idéologique dont dépend aujourd'hui l'éducation au Brésil.

Ainsi, après 6 ans d'un usage arbitraire de la force, les militaires brésiliens ont entrepris de formuler une idéologie susceptible de légitimer leur pouvoir et d'assurer la continuité de la "mission de salut public" qu'ils s'étaient attribuée à eux-mêmes. Cette mission qui consiste à "mettre la Patrie à l'abri du péril de la subversion" et à diriger le destin du peuple brésilien, s'appuie sur la doctrine élaborée par l'Ecole Supérieure de Guerre sous le nom de DOCTRINE DE LA SECURITE NATIONALE, ainsi que sur le Code de Morale et Civisme. Si la Loi de Sécurité Nationale définit le cadre du pouvoir politique exercé de fait par les forces armées, il revient au Décret-Loi n° 869, du 12 septembre 1969, d'explicitier les aspects idéologiques les plus nocifs d'une dictature qui ne serait que ridicule si les actes dont elle s'entoure n'étaient sinistrement dramatiques. La signature en petits caractères du ministre de l'Education sous les noms en majuscules des trois ministres militaires est à cet égard symptomatique...



Dans la mesure ou "tout brésilien est responsable" de la Sécurité Nationale, et puisque le fondement de cette sécurité est le concept de frontières idéologiques, c'est la communauté brésilienne tout entière qui doit se subordonner, de façon homogène, aux présupposés qui sont censés justifier la dictature. Dans ces conditions, il fallait que le Decret-Loi 869 soit revêtu d'un minimum de formalisme juridique, c'est à dire, que son application soit confiée aux organes officiels de l'Education au Brésil, sous peine de voir l'Education Morale et Civique, maintenant obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement et par le fait même confiée à aux agents civils de l'éducation et de la "culture", échapper au contrôle du pouvoir militaire.

Le texte des "Prescription sur les cours et programmes de base" commence par une "PRIERE POUR LE BRESIL". Viennent ensuite les principes généraux destinés à orienter l'enseignement de la Morale et du Civisme. Parmi les "objectifs spécifiques" - "d'ordre moral" - figurent un bon nombre de recommandations: "mener à la construction d'une correcte échelle de valeurs", faire comprendre la nécessité de la Religion pour rapprocher la créature du CREATEUR et pour fonder la morale". A la page 18 du texte officiel, publié par l'imprimerie de l'Armée, bien qu'avec la mention du Ministère de l'Education et de la Culture, ces valeurs sont classés en "valeurs permanentes, créées par l'esprit; valeurs éphémères, produits du déséquilibre; valeurs produites par l'intelligence: science et technologie". Quant aux institutions qui servent de fondement à ces valeurs morales, elles sont hiérarchisées d'après le concept de "nationalité": "Famille, Religion; Justice, Forces Armées".

Le civisme, lui, est vu sous l'angle d'une trilogie: Foyer, Terre, Mère, trois images de la Patrie Brésilienne. C'est l'amour pour cette Patrie qui doit conduire à "faire comprendre que les destins du Brésil sont toujours plus liés aux destins du monde, du monde occidental surtout", à transmettre "des notions sur les principaux systèmes sociaux contemporains: la démocratie, spiritualiste, et le communisme, athée"; à communiquer la connaissance et l'amour de la démocratie comme philosophie de vie et régime politique; à rendre l'élève capable d'agir avec responsabilité civique et sous l'impulsion d'un caractère formé".

D'où l'on peut conclure:

- 1) La morale, c'est la religion; le civisme, c'est le patriotisme. S'il faut un mot pour réunir ces deux réalités, ce sera celui de "démocratie", entendue non pas comme une forme politique d'organisation de l'Etat, mais comme ayant pour base une philosophie spiritualiste et religieuse, construite sur les valeurs de la philosophie occidentale.
- 2) Les principes de la démocratie ont pour fondement les institutions déjà mentionnées. Parmi elles, la Famille, la Religion etc, les Forces Armées. Aucune mention n'est faite d'un organe de représentation populaire.
- 3) Ces principes de la démocratie sont concrétisés dans la législation brésilienne spécialement dans la Constitution du Brésil octroyée par le régime militaire et considérée comme "la synthèse des aspirations des brésiliens et des intérêts nationaux" (p. 26)



- 4) Au long du texte, il est souvent question de "sécurité nationale". Pour tout lecteur au courant de la Doctrine et de la Loi de Sécurité Nationale brésilienne, qui confèrent aux Forces Armées la mission de veiller sur les intérêts de la patrie et sur l'accomplissement des aspirations nationales, il est clair que les "leaders de droit de la société" dont il est question (p.21) sans autre explication, ne sont que les militaires au pouvoir.
- 5) S'agissant de l'éducation des adolescents, le texte fait mention de trois aspects: a) formation du caractère, ou plutôt, "le perfectionnement du caractère, à travers la conscience des valeurs spirituelles et morales", "l'affermissement de la volonté... et la formation civique qui s'en suit"; b) l'initiation "aux principes qui régissent la vie collective"... "à l'occasion de laquelle l'élève commence à connaître et à désirer la Démocratie"; c) le souci d'une éducation assystématique, "à travers les moyens de communication de masse - Télévision, cinéma, théâtre, revues, journaux". On trouve ici (p.21) la justification de la censure préalable, récemment introduite pour ces mêmes moyens de communication de masse, comme d'une mesure capable de protéger la jeunesse. Le texte ajoute: "Cet aspect de l'éducation (hors de l'école, où elle est soumise à un contrôle rigoureux) duquel la communauté entière est responsable, est susceptible de troubler profondément l'effort éducatif sur le terrain moral et civique. La société, par l'intermédiaire de ceux qui la dirigent de droit, doit être très consciente de cet aspect de la réalité".

Ainsi c'est à l'Etat qu'il revient de fournir à l'adolescent un enseignement, intitulé "Organisation Sociale et Politique Brésilienne", qui sera basé "sur les mêmes fondements philosophico-constitutionnels spiritualistes". Dans cette perspective, sont inscrits au programme, avec des sujets comme "les principaux problèmes brésiliens et problèmes de la communauté, la Patrie Brésilienne, les grandes figures historiques, le service militaire, la sécurité nationale, les Forces Armées", etc, les sujets suivants: "l'harmonie de l'Univers (unité dans la diversité). Dieu et le Monde. Conception de l'homme: esprit et matière. Conception de Religion: liaison de la créature au Créateur. Sens de la prière."

- 6) Tout au long du texte, ce qu'on appelle "morale" est réservé à l'enseignement primaire et secondaire. Pour le niveau universitaire et post-universitaire, il s'agit de "civisme", et on entend par là la pure et simple application au niveau du Ministère de l'Education et de la Culture, de la doctrine de la Sécurité Nationale créée par l'Ecole Supérieure de Guerre. C'est ainsi qu'on lit, sous le titre: Expériences et méthodologie (programme de base pour l'enseignement supérieur): "Toutes les questions devront être englobées dans une ample vision de la Politique Nationale, et ordonnées suivant les domaines où se manifeste le Pouvoir National, sans oublier l'interdépendance de ces domaines". On lit encore: "l'étude des problèmes brésiliens et des solutions que si présentent doit être imprégnée des fondements philosophico-constitutionnels exposés à l'art.2 du Décret-loi 869/69, dont on trouvera ci-dessous le texte intégral, et développés dans le Décret d'application correspondant. Le programme établi pour le niveau d'enseignement supérieur comporte, entre bien d'autres, les thèmes suivants: Bien-être du brésilien et de la Nation. Politique Nationale et Pouvoir National; Développement intégral et Sécurité Nationale;



Objectifs nationaux; Les Informations dans la Politique Nationale; Les Forces Armées; l'Etat Major des Forces Armées; la Sécurité Nationale; la Sécurité extérieure; le Service Militaire; Mobilisation et information; La Guerre révolutionnaire; Souveraineté, intégrité et unité nationales.

7) En résumé, l'introduction d'un enseignement d'Education Morale et Civique, obligatoire à tous les niveaux, y compris ceux de la Maitrise et du Doctorat, traduit clairement les objectifs des militaires brésiliens: il s'agit de couler la conscience du pays dans les modèles fascistes d'une idéologie, ridicule et inoffensive en apparence, mais dont l'histoire du XX<sup>e</sup> Siècle nous a appris à ne pas sousestimer les ravages qu'elle peut provoquer.

Cette présentation sommaire est suffisante pour permettre d'apprécier la confusion idéologique des auteurs et des inspirateurs de ce document. Dans le prochain n° du Bulletin du FBI on trouvera une analyse critique du dualisme primaire sousjacent à cette idéologie.

ART. 2: L'Education Morale et Civique, s'appuyant sur les traditions nationales, a pour finalité:

- a) la défense du principe démocratique, par la préservation de l'esprit religieux, de la dignité de la personne humaine et de l'amour de la liberté exercée avec responsabilité, sous l'inspiration de Dieu;
- b) la préservation, l'affermissement et le progrès des valeurs spirituelles et morales de la nation;
- c) le renforcement de l'unité nationale et du sentiment de solidarité humaine;
- d) le culte de la Patrie, de ses symboles, de ses traditions, de ses institutions, des grandes figures de son histoire;
- e) le perfectionnement du caractère, fondé sur la morale, le dévouement à la famille et à la communauté;
- f) la compréhension des droits et devoirs des brésiliens et la connaissance socio-économique du pays;
- g) la préparation du citoyen à l'exercice des activités civiques, exercice basé sur la morale, le patriotisme et l'action constructive en vue du bien commun;
- h) le culte de l'obéissance à la Loi, de la fidélité au travail et de l'intégration dans la communauté.

Paragraphe unique : Les principes philosophiques exposés dans cet article devront servir de fondement:

- a) à l'action de tous les titulaires du magistère national, public ou privé, dans quelconque discipline, action ayant en vue la formation de la conscience civique de l'élève;
- b) à la pratique éducative de la morale et du civisme dans les établissements d'enseignement, à travers toutes activités scolaires ou chaque fois qu'il s'agit du développement d'habitus démocratiques, de mouvements de jeunesse, de l'étude de problèmes brésiliens, de cérémonies civiques, de promotion d'activités extra-scolaires et de l'orientation des parents.



### Une invitation refusée

Le 8 mai 70, le dictateur du Brésil, général Garrastazu Médici a démenti pour la première fois que les prisonniers politiques étaient torturés. Il a même démenti qu'il y ait des prisonniers politiques dans le pays. Selon lui, les 12 000 à 15 000 prisonniers qui encombrant les casernes et les camps de concentration improvisés ne sont que de criminels de droit commun et des terroristes.

Le démenti était prévu mais il est venu accompagné d'une offre inattendue: le général était disposé à permettre que des observateurs étrangers "même ceux qui n'étaient pas compromis avec la subversion internationale" puissent venir pour attester la veracité de ses dires. Il semblait que les prisons seraient finalement ouvertes. L'offre, amplement divulguée par la presse, a été immédiatement acceptée. Les correspondants étrangers à Rio de Janeiro prirent contact avec le ministère de la Justice. De nombreuses organisations internationales proposèrent par le canal des ambassades brésiliennes d'envoyer leurs représentants. Tous étaient disposés à vérifier la bonne foi du gouvernement brésilien et à reconnaître, si c'était possible, que les documents détaillés sur les tortures étaient des faux et, comme disait la dictature, qu'ils faisaient partie d'une diabolique conspiration internationale. Le 13 mai cependant, un deuxième communiqué officiel a été publié et distribué après une interview publique du ministre de la justice. Les prisons ne seraient pas ouvertes. Les prisonniers ne seraient pas vus ni interviewés par la presse ou par des observateurs neutres. L'offre du dictateur avait été annulée par ses pairs, les militaires, qui considèrent la torture comme un instrument essentiel du pouvoir. Le motif invoqué: permettre l'entrée d'étrangers dans les prisons serait une renonciation à la souveraineté nationale.

La déclaration présidentielle du 8 mai était rédigée au présent: on pouvait l'interpréter comme l'assurance que, même si la torture avait pu être pratiquée dans un passé récent, elle était maintenant abolie. Même cette interprétation n'est pas valable parce que la torture existe encore.

### L'armée assassine un syndicaliste.

Olavo Hansen, programmeur d'ordinateur de 32 ans, membre du syndicat de l'industrie chimique et pharmaceutique de Santo André (São Paulo) a été arrêté à 12 H 30 le 1er mai par un commando de l'opération Bandeirantes, le groupe qui, sous le contrôle de l'armée centralise la répression dans la principale ville brésilienne. Olavo participait au meeting du 1er mai dans le stade du syndicat des ouvriers du secteur des textiles. Le meeting avait été autorisé par la police politique. Après le match de foot-ball, le stade fut envahi par des policiers de "l'opération Bandeirantes" qui emmenèrent une vingtaine d'ouvriers sous l'allegation qu'ils distribuaient des tracts subversifs.

Olavo avait déjà été jugé et absous par la justice militaire en 1964. Son nom ne figurait pas sur la liste des prisonniers qui a été remise aux syndicats, à la suite de leur protestation contre ces arrestations. Selon le certificat de décès officiel, Olavo Hansen est décédé à midi, le 9 mai 1970 pour "des raisons indéterminées". La version de la



police, publiée après la dénonciation de l'affaire par 21 syndicats de São Paulo, est que le corps a été trouvé "sur un terrain vague près du musée Ypiranga dans la ville de São Paulo". La mort d'Olavo eut lieu le 9 mai. Tous les documents étaient entre les mains des autorités. La famille n'a eu cependant connaissance du décès que le 13 mai. Ce jour-là, la police a rendu le corps à la famille dans un cercueil scellé, avec une ouverture en plastique qui permettait de voir seulement le visage du mort. Ce type de cercueil, hautement sophistiqué, n'est pas habituellement utilisé au Brésil. Il semble qu'il ait été choisi tout spécialement pour empêcher la famille d'Olavo de voir les marques de tortures sur son corps, comme cela était arrivé à la famille d'un autre prisonnier assassiné Shael Screider, qui a découvert les violences subies alors qu'elle lavait son corps pendant le rituel judaïque de la purification.

Le 22 mai, le gouverneur de São Paulo, Abreu Sodré, a annoncé l'ouverture "d'une enquête officielle" sur l'affaire. Une "enquête officielle" semblable a été ouverte à Recife à la suite de l'assassinat du Père Henrique Pereira Neto perpétré à Recife le 26 mai 69. Elle n'a abouti à aucun résultat. L'assassinat du Père Henrique, selon son archevêque Mgr Helder Camara, était bien pourtant un crime politique caractérisé.

#### La police brésilienne "travaille" aussi en Uruguay.

Le 8 mai, en même temps qu'était publiée la déclaration gouvernementale niant les tortures, un autre assassinat était perpétré: deux soldats de la police militaire de Rio Grande do Sul ont envahi le territoire uruguayen et tué par balles Ney Quiroga Ferreira, citoyen brésilien de 29 ans. Un télégramme de l'agence France-press dit que la population de Serro Largo, la ville uruguayenne où ce fait a eu lieu, assure qu'il y a des précédents et qu'elle a demandé au ministère des affaires étrangères de l'Uruguay de protester contre de telles invasions.

#### Les dénonciations internationales s'amplifient.

Le problème brésilien attire peu l'attention aux U.S.A. Comme le Brésil n'a pas encore "explosé", l'intérêt de la presse est limité. Les étudiants américains sont pris par leurs problèmes internes, faisant leur possible pour échapper aux balles de la garde nationale. Les hommes d'affaires sont tranquilles et heureux avec les profits spectaculaires qu'ils tirent des investissements et de la répression dans différents pays et au Brésil en particulier. La seule préoccupation du gouvernement en ce moment ce sont les échecs dans le Sud-est asiatique et la chute des actions à la bourse des valeurs. Toutefois le cas du Brésil est arrivé à susciter un peu d'intérêt aux Etats-Unis dans les deux derniers mois: le sénateur Edouard Kennedy a demandé la suspension de toute aide ou appui nord-américain à la dictature brésilienne. Son discours a provoqué la fureur des politiciens de Brasilia et un torrent d'injures officielles dans la presse brésilienne, ce qui a permis à la population lectrice des journaux d'apprendre que des dénonciations de la torture étaient faites.

L'Association d'Etudes de l'Amérique latine (LASA) qui rassemble la majorité des professeurs universitaires sur les sujets concernant l'Amérique latine, au cours de sa conférence annuelle à Washington, a publié une résolution condamnant l'expulsion des professeurs et étudiants des universités brésiennes, la torture et l'appui nord-américain aux



militaires brésiliens.

Le Washington-Post a publié un éditorial et deux articles sur la torture et la répression au Brésil.

Le New-York Times a enfin révélé à ses lecteurs que quelque chose de suspect arrivait "dans le sud de l'empire" et a écrit un éditorial sur la torture, le 29 avril dernier.

Un groupe de professeurs et d'autorités religieuses a fondé un comité d'informations sur le Brésil, ( P.O.B. n° 1091, New-York City 10027) et a publié un dossier bien documenté sur les tortures. Plusieurs revues comme "Commonweal", "Christianity and Crisis", "Christian Century", etc. ont aussi publié des articles sur ce sujet.

La conférence catholique des Etats-Unis a officiellement demandé une enquête sur les cas de tortures et dans l'éventualité de leur confirmation, la suspension de l'aide nord-américaine.

Dans le reste de l'Amérique latine, la situation du Brésil constitue une croissante préoccupation, et du point de vue politique et du point de vue humanitaire.

En Europe, plusieurs initiatives ont été prises. Le 15 avril au "Piccolo Teatro" de Milan les représentants des grandes centrales syndicales italiennes ont manifesté leur solidarité au peuple brésilien et dénoncé le régime policier brésilien. Deux jours auparavant, le commissaire Serge Fleury, chef de la police politique de São Paulo et fondateur de l'Escadron de la Mort était arrivé à Rome pour menacer les brésiliens qui devaient prendre la parole dans ce meeting. Une dénonciation opportune faite par la presse et l'attitude ferme du gouvernement italien ont empêché son action. L'Ambassade du Brésil a publié un communiqué disant que la personne en question faisait un voyage touristique en Italie et qu'il ne sortirait du Palais Doria-Pamphilia, où l'ambassadeur l'avait reçu. A Milan, pour la première fois, ont été projetées les déclarations filmées faites par les révolutionnaires échangés contre l'Ambassadeur américain à Rio et où ils rapportaient notamment les tortures subies en prison.

Le 27 mai, dom Helder Camara, archevêque de Recife, durant le meeting au Palais des sports de Paris, a dénoncé l'usage systématique de la torture contre les prisonniers politiques du Brésil. Il a relaté les cas qu'il a connus personnellement. Le gouvernement brésilien n'a pas réagi officiellement, mais l'ambassade brésilienne à Paris, dans une lettre adressée à Radio-Télé-Luxembourg, déclarait qu'elle ne se sentait pas dans l'obligation d'ajouter quoi que ce soit au démenti préalable du gouvernement brésilien, du 9 mai 70, sur l'existence de la torture. Dans l'entourage de Dom Helder on imagine qu'il pourrait bien être victime d'un attentat quand il rentrera au Brésil fin juin, la forme choisie pouvant être celle d'un "accident de la circulation".

Le "Times" de Londres, le 28 mai, a publié un éditorial disant que la torture a été utilisée non seulement contre les guérilleros urbains mais aussi contre toutes sortes d'intellectuels hostiles ou suspects aux yeux des militaires au pouvoir.

En Amérique latine, la Chambre des députés du Vénézuéla a approuvé une motion par laquelle elle s'engageait à manifester au Secrétaire général des Nations Unies que la répression et la torture pratiquée par la dictature militaire brésilienne est contraire au respect de la dignité humaine (Gazette de la république du 14 avril 70, page 218.028).



Au Chili, a été formé un Comité de solidarité avec le Peuple brésilien, groupant des membres des partis démocrate-chrétien, communiste, socialiste, radical, MAPU, prêtres et intellectuels ainsi que des représentants ouvriers et étudiants. Le 16 mai, a été tenu au salon d'honneur de l'université catholique de Santiago, un acte public de condamnation de la torture au Brésil.

### "Terroristes convertis"

Le 22 mai, la police politique a distribué à la presse un document signé par 5 étudiants secondaires qui étaient en prison sous l'accusation de guérilla urbaine, document par lequel ils dénonçaient les mouvements de gauche brésiliens et affirmaient qu'il n'existait pas de torture dans les prisons du pays. Les reporters ont pu photographier les garçons au siège du centre de police de São Paulo.

Tous les régimes tortionnaires produisent des torturés prêts à démentir les souffrances qu'ils ont subies en échange de promesses ou avantages. Dans le cas présent, au moins un des "témoins", Gilson Teodoro de Oliveira, présentait encore dans le cou les marques de tortures. Sa fiancée qui se trouve encore dans la prison Tiradentes, atteinte d'hydropisie ne peut pas être soignée parce qu'elle a un de ses reins congestionné par le sang, résultat des coups reçus.

### Arrivée à Alger de 40 libérés

Si après les multiples témoignages publiés hors du Brésil dont quelques uns ont paru dans la presse brésilienne, après la publication du compte rendu de la mission de juristes organisée pour quatre grandes organisations internationales de juristes, après les déclarations faites à leur arrivée au Mexique par les quinze prisonniers libérés à la suite du sequestre de l'ambassadeur des Etats Unis et celles des cinq libérés contre le consul du Japon à São Paulo, il restait encore des incrédules, l'arrivée à Alger des 40 libérés à la suite du sequestre de l'ambassadeur de l'Allemagne Fédérale fournira de nouvelles preuves des mauvais traitements, et de leur persistance jusqu'à ces tout derniers jours, et de l'ampleur de la résistance populaire à la dictature.

Les forces armées s'efforcent de cacher cette résistance, et le quotidien de droite de Rio de Janeiro "O Globo" a été suspendu pour avoir violé la règle du silence en fournissant des informations sur l'"Operação Retiro" aux confins des états de São Paulo et du Paraná, dans le Vale da Ribeira.

Le prochain bulletin du FBI a paraître incessamment fournira une documentation plus ample et plus systématique sur les différents éléments de la présente situation nationale.